



FICHE
A LA TRES HAUTE ATTENTION DU MARECHAL MA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CH

Objet : Plaidoyer stratégique sur les poussières bénéfiques en Afrique dans le cadre de la COP30 (Belém, Brésil – octobre 2025)

1. Contexte général

Dans la perspective de la 30^e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP30), prévue à Belém, au Brésil, du **16 au 17 novembre 2025**, le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) prépare l'organisation d'un plaidoyer stratégique consacré à la dépression de Bodélé et à la valorisation des poussières bénéfiques africaines.

Cette initiative vise à promouvoir la contribution du Tchad aux services écosystémiques mondiaux, à renforcer son rôle de leader environnemental et à accroître sa visibilité diplomatique dans les négociations climatiques internationales.

2. Importance écologique et stratégique de la Dépression de Bodélé

- La dépression de Bodélé est reconnue comme la principale source mondiale de poussières minérales fertilisantes.
- Ces poussières, transportées jusqu'à la forêt amazonienne, enrichissent les sols pauvres en nutriments, établissant un lien écologique unique entre le Tchad et le Brésil, pays hôte de la COP30.
- Cet écosystème naturel constitue un atout écologique majeur et un instrument de diplomatie environnementale pour le Tchad.

3. Objectifs du plaidoyer

Le plaidoyer vise à :

- A. Positionner le Tchad comme chef de file d'une coalition africaine des pays producteurs de poussières naturelles à haute valeur écologique ;
- B. Faire reconnaître internationalement les poussières naturelles comme un service écosystémique global, en mettant en avant le rôle de Bodélé ;
- C. Valoriser les initiatives régionales et nationales de restauration écologique intégrée ;
- D. Renforcer la coopération scientifique et diplomatique avec les partenaires africains et internationaux ;
- E. Constituer des alliances stratégiques pour revendiquer une compensation équitable pour les services écologiques rendus à l'échelle planétaire, repositionnant le Tchad comme acteur-clé et contributeur légitime aux solutions climatiques mondiales.

4. Résultats et retombées attendus

- Renforcement du leadership du Tchad dans la diplomatie climatique internationale ;
- Valorisation du capital naturel national, notamment la dépression de Bodélé ;
- Mobilisation de financements dans le cadre des services écosystémiques et de la justice climatique ;
- Soutien à des projets structurants de thématiques telles que :
 - la Grande Muraille Verte,
 - la gestion des pertes et dommages,
 - et la corrélation entre sécurité et climat.

5. Démarche institutionnelle engagée

Dans le cadre de la préparation de ce plaidoyer, le Ministère de l'Environnement a adressé une correspondance officielle à Monsieur le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, des Tchadiens de l'Étranger **et de la Coopération Internationale**, sollicitant :

- le parrainage institutionnel de son département ;
- la désignation d'un point focal chargé d'assurer la coordination technique et diplomatique nécessaire à la mise en œuvre de cette initiative.

6. Enjeux politiques et diplomatiques

- L'initiative présente une forte dimension géopolitique, scientifique et environnementale ;
- Elle positionne le Tchad comme porte-voix africain des solutions fondées sur la nature et des politiques de compensation écologique ;
- Elle constitue une opportunité stratégique pour renforcer les partenariats bilatéraux et multilatéraux dans le domaine du climat et du développement durable.

7. Suggestions soumises à l'appréciation de Son Excellence Monsieur le Président de la République

- A. Soutenir et assurer le Haut Patronage personnellement de l'initiative dans le cadre de la COP30 ;
- B. Encourager la coordination interministérielle entre le MEPDD et le Ministère des Affaires Étrangères pour la réussite du plaidoyer,
- C. Appuyer diplomatiquement la position du Tchad en tant que leader africain des services écosystémiques liés aux poussières naturelles ;
- D. Assurer la participation diligente des ministères sectoriels au processus de sélection et d'élaboration des projets ;
- E. Instruire la mobilisation urgente des ressources nécessaires à la préparation technique et logistique de la participation du Tchad à la COP30.

A N'Djamena, le 2025

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PECHE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

BAKHIT HASSAN DJAMOUS

Pièces jointes : Note conceptuelle
Budget